
Mercredi 8 février 2023

France Universités confie au directeur de Sciences Po une mission sur la liberté académique

Le Conseil d'administration de France Universités confie à Sciences Po une mission sur la liberté académique, qui débutera ce vendredi 10 février 2023. Mathias Vicherat, directeur de Sciences Po, a accepté de présider un groupe de travail composé d'une dizaine de présidents et présidentes d'université.

Les attaques contre la science et contre des chercheuses et chercheurs, dans de nombreux pays, y compris des régimes démocratiques, appellent à la plus grande vigilance de la part des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mais aussi à l'action.

Depuis plusieurs années, France Universités est fortement mobilisée pour défendre la liberté académique, que ce soit par l'organisation de colloques et de conférences, par des prises de position dans le débat public ou par des actions de plaidoyer auprès des décideurs. La liberté d'enseigner, de chercher, de publier et de diffuser les résultats de la recherche, de créer et de transmettre de nouveaux savoirs par l'enseignement, et de remettre en cause les dogmes ou les doctrines établies en encourageant la pensée critique de toutes et de tous – étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants-chercheurs – sont des principes et des valeurs fondamentaux et non négociables.

Plusieurs institutions, en Europe, à l'instar de France Universités et de l'Association of Swedish Higher Education Institutions, demandent l'inscription de la liberté académique dans la Constitution des États. De son côté, le Parlement européen vient d'annoncer la création d'un Forum de la liberté académique et certains parlementaires appellent à introduire la défense de cette dernière dans le Traité européen.

Le groupe de travail piloté par Mathias Vicherat a pour mission de réfléchir aux moyens de renforcer et de défendre la liberté académique en France et au sein d'un réseau international d'universités. Il s'agira de formuler des propositions à France Universités, d'ici décembre 2023, afin de tracer des perspectives ambitieuses d'évolution pour l'État, pour la recherche et l'enseignement, et pour les établissements dans le respect de leur autonomie. Le groupe de travail pourra nourrir ses réflexions par des rencontres avec des juristes, des parlementaires, des journalistes et des institutions scientifiques ainsi que des membres de la société civile français, européens et internationaux.

"La défense de la liberté académique est une priorité absolue de mon action à la direction de Sciences Po. Je remercie France Universités pour sa proposition et sa confiance. Quand les libertés académiques sont attaquées, c'est le savoir, la démocratie et la paix qui sont menacés. Avec ce travail commun, je sais que nous pourrions formuler des propositions fortes pour faire évoluer la situation présente et sensibiliser sur cet enjeu majeur pour l'ensemble de la société." Mathias Vicherat, directeur de Sciences Po.